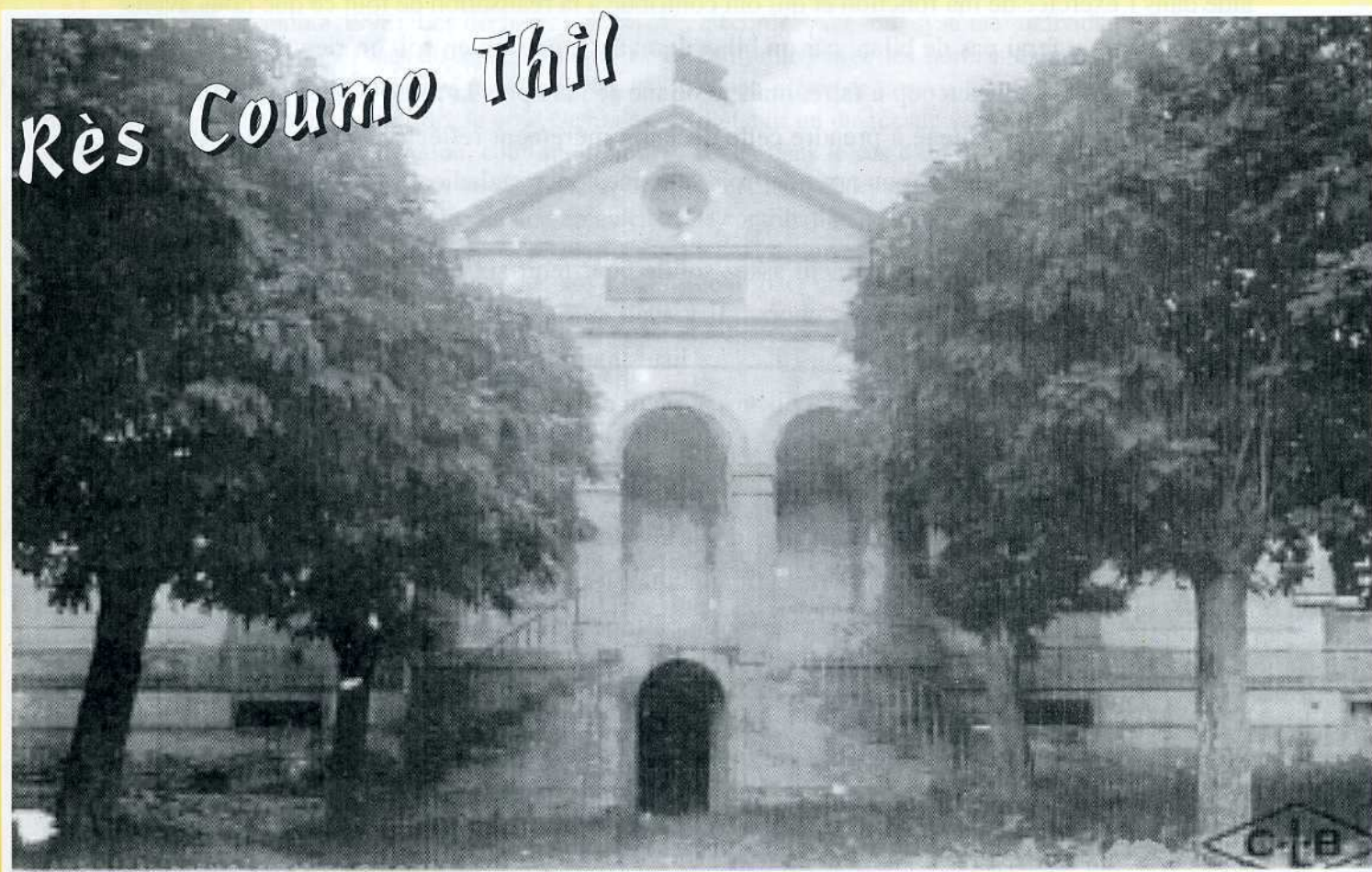


Informa THIL

Bulletin municipal d'information

Mars 2001



Vers 1920 le bâtiment de la mairie abrite encore l'école

au sommaire

- Le billet du maire p. 2
- Rois et reines de Thil p. 4
- Orni «Thil» ogie p. 7
- Les ventes de biens nationaux p. 8

Le billet du Maire

Au moment où vous lirez ce mot, une page de Thil sera tournée, vous aurez élu un nouveau Conseil Municipal et peut-être connaîtrez-vous déjà votre nouveau maire. Je voudrais donc profiter de ce dernier bulletin édité pendant mon mandat, pour remercier tous ceux qui ont bien voulu me faire confiance il y a six ans, pour remercier tous ceux qui m'ont soutenu et aidé dans l'exercice de ma fonction et qui ont contribué à la réalisation de tout ce que nous avons entrepris ; je ne ferai pas de bilan, car un bilan équivaut à une fin en soi, or, rien n'est fini, tout doit continuer, il y a beaucoup à faire, mais je ne me sentais plus la force d'aller plus loin; trop de désillusions m'ont amené à prendre cette décision mûrement réfléchie, puisqu'elle est prise depuis plus d'un an, lors de mon arrêt de trois semaines pour maladie.

Je n'aurais pas été moralement assez solide pour tenir six ans de plus, et je le regrette. J'espère que vous aurez fait le bon choix... Il y avait suffisamment de gens de bonne volonté, désintéressés, motivés et entreprenants dans les listes en présence, pour permettre à Thil d'avoir un conseil municipal plein d'ardeur, mais aussi, plein d'idées neuves.

Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour Thil, sans arrière pensée avec un maximum d'objectivité; j'ai défendu les intérêts de chacun, lorsqu'ils étaient motivés et licites, quelle que soit la casquette du demandeur, j'ai respecté et fait appliquer les lois, même si celles-ci, parfois, étaient extrêmement impopulaires. Je pense avoir fait mon travail avec un souci de justice et d'intégrité égal pour tous. Je ne regrette rien si ce n'est une chose : ne pas pouvoir continuer, ma santé avant tout. Merci à tous mes conseillers municipaux pour leur soutien inconditionnel pendant six ans. Merci à tout le personnel de m'avoir facilité la tâche par tout le travail accompli avec sérieux et toujours dans la bonne humeur. Merci à vous tous qui m'avez élu et soutenu et à qui je dois cette expérience enrichissante et exceptionnelle, qui valait d'être vécue.

Bonne chance aux nouveaux élus, au nouveau maire, qui je l'espère, vous surprendront par leur efficacité et leur savoir-faire.

André HÖFLICH.



Informa THIL

MARS 2001 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : André Hoefflich - Directeur de la rédaction : Henri Bressolles

Comité de rédaction : Henri Bressolles, Guy Dardenne, Yvette Fleury, Annie Bergé, Michel Comby, Henry Lezat, Louis Perrault.

Impression : Imprimerie du Castel - Dépôt légal en cours.

A propos de l'assainissement

Un certain nombre de thilois résidant hors du village se sont étonnés de la visite annoncée (et bien sûr tarifée...) d'un conseiller en assainissement. Cette opération mérite quelques explications :

Depuis quelques années la protection de notre environnement est devenue un souci majeur de l'Etat.

La loi du 3 janvier 1992 impose des règles strictes pour l'assainissement qu'il soit collectif ou individuel avec obligation de mise en conformité au plus tard en 2005 (voir Informathil décembre 1998). Les décharges à l'ancienne mode, où l'on empilait sans discernement tous les rebuts de notre société, sont interdites à compter du 1^{er} juillet 2002. Nous ne savons que trop, le coût élevé des opérations de collecte et d'incinération, coût que l'on a essayé d'atténuer par le tri sélectif et la valorisation de certains déchets... Ces dépenses sont incontournables sous peine de nous suicider sous nos propres rejets.

Au niveau individuel, il en va de même pour nos sys-

tèmes particuliers d'assainissement. Une partie des habitants de la commune est aujourd'hui raccordée à un réseau dit «de tout à l'égout», réseau qui a été mis en place partout où la densité de l'habitat et les considérations techniques le rendaient possible. Ce réseau a coûté cher et son utilisation se traduit par des redevances annuelles : mais il est efficace...

Il semble donc normal que les Thilois dont la maison est raccordée sur un système individuel, le mettent en conformité avec les normes exigées par la loi. C'est la raison d'être de ces visites techniques qui ont pour but d'établir un diagnostic sur chaque installation particulière, et, dans le cas d'un mauvais fonctionnement, d'indiquer les remèdes et les modifications souhaitables. C'est la contribution de ceux qui, ne participant au système collectif, se doivent de faire un effort pour respecter la loi et contribuer par là-même au bien être commun.

Nouvelles règles d'Etat Civil

En application d'un décret du 26 novembre 2000, les **fiches individuelles et familiales d'Etat Civil** sont **supprimées**.

Pour justifier de leur identité, les usagers pourront présenter l'original ou la photocopie du livret de famille, de la carte nationale d'identité, du passeport valide (durée portée à 10 ans) de la carte d'ancien combattant ou d'invalidé, d'un extrait d'acte de naissance.

Le secrétariat de la mairie s'est installé depuis peu dans ses nouveaux locaux plus vastes, plus fonctionnels, et d'un accès plus aisé.

Le secrétariat est ouvert :

les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
les lundis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
fermeture le mardi.

Etat Civil

MARIAGE :

MOURGUES Dominique et CANIOT Philippe le 13/01/2001

DÉCÈS : LAFARGE Helyett veuve MASSE le 19/02/2001

Centre Médico-Social de Grenade

Une permanence sera assurée :

au centre de Grenade, Pont de Save
31330 Grenade

Tél. 05 61 82 61 42

par Madame Paule Peyrard,
tous les jeudis matins de 9 h à 11 h 30
sans rendez-vous.

Amélioration de l'habitat

Une permanence sera organisée par l'ODAH du SIVOM de Grenade :

Mairie de Merville les 20 mars et 17 avril de 10 h à 12 h,
Mairie de Montaigut les 27 mars et 24 avril de 14 h à 16 h,
Mairie de Launac le 10 avril de 10 h à 12 h,
SIVOM de Grenade le 3 avril de 10 h à 12 h.

Pour informations complémentaires contacter :

M. Benoit au 05 62 27 51 50.

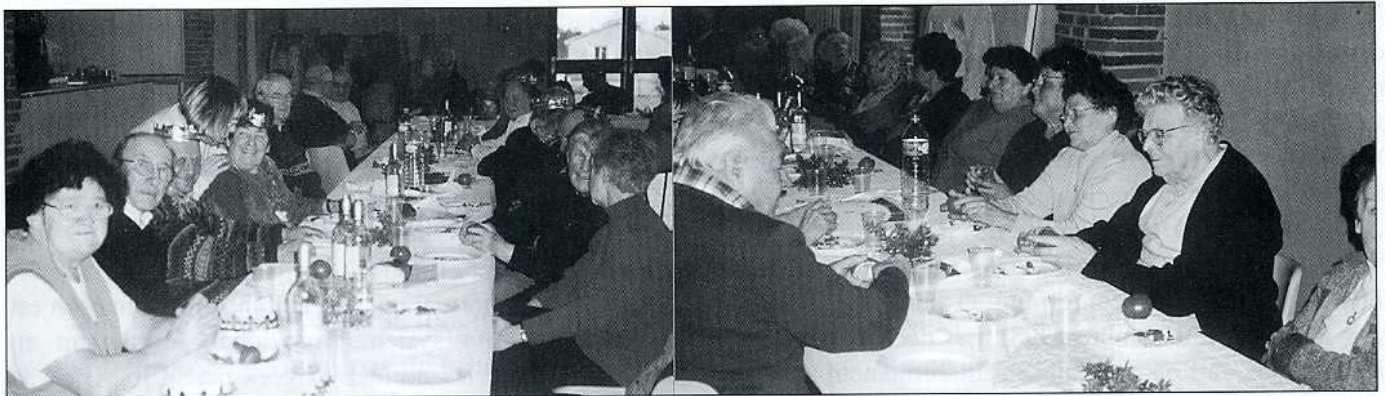
@la poste.net

L'ADRESSE UNIVERSELLE

La poste distribue gratuitement à l'ensemble du public des adresses personnelles permanentes @la poste.net. Objectif : offrir une adresse pérenne (non liée à un employeur ou à un fournisseur d'accès) et «officielle» sur laquelle puissent transiter tous les courriers choisis. Le courrier papier est ainsi relayé par l'adresse électronique universelle. Renseignements : www.la poste.fr
www.illiclic.com ou www.cyberposte.com

Ce bulletin est
distribué par :

LA POSTE
On a tous à y gagner



Suivant une pratique devenant coutumière, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait invité les aînés de Thil à fêter les rois le 20 janvier à la salle des fêtes.

Nombreux sont ceux qui ont répondu à cette invitation; parmi eux, on reconnaissait un ancien maire, toujours disert, une présidente de l'Age d'Or, épanouie, un boulanger souriant, des agriculteurs toujours verts et des visages sympathiques que l'on voit trop rarement.

Après la note de bienvenue du maire André Hœflich et de l'adjoint chargé du CCAS, Henri Bressolles, les brioches et les galettes ont été «attaquées» en musique avec un appétit de bon aloi..

Les musiciens pleins de brio ont lancé chansons et danses dans une ambiance d'heureuses rencontres; et tout le monde était roi ou reine dans la petite république de Thil...

Henri LEZAT

Bienvenue aux Boulangers

Deux nouveaux boulangers venant d'Andorre ont pris récemment la suite de Monsieur Dubach.

François Rosales, associé à Christophe Pagadoy pour la partie administrative, est un artisan boulanger de métier, spécialiste en viennoiserie et pâtisserie. Son pain de campagne ariégeois au levain fera, n'en doutons pas, les délices des Thilois ainsi que ses croissants et autres petits fours...

Le magasin est, pour l'instant, ouvert de 8 h à 13 h, avec la perspective, dans quelques mois, d'une ouverture de 16 heures à 20 heures. Nous souhaitons à ces sympathiques artisans un long séjour dans notre commune.



AMI = La Fraternelle : La Mutuelle de Thil

Il existe dans notre commune une vraie mutuelle au service de votre santé. Elle offre des compléments santé complètes quel que soit votre régime de sécurité sociale -des options «spécial jeunes» pour vos enfants étudiants ou en situation d'emploi précaire- des possibilités d'adhésion à tout âge, sans questionnaire médical ni frais de dossier. Une permanence fonctionne à Thil tous les 2^e lundis du mois et des correspondants locaux sont à votre service :

B. Mailhebiau, Joseph Grateloup, Jacques Maure
Tél. 05 61 53 44 64 du lundi au vendredi.



16 Juin

17 Juin

FESTHILVAL 2001

La première édition du 3^e millénaire aura lieu le week-end des **16 et 17 juin 2001**; cela fera la 4^e année que cette fête inter-associations thiloises se tiendra.

Son originalité tient au fait que chaque association met en commun son savoir-faire ou sa participation pour le plaisir de tous afin de favoriser les échanges dans une ambiance amicale. «Festhilval» signifie bien : «la fête à Thil par Vos Associations Locales». Cette manifestation est coordonnée par la commission municipale «sports et fêtes» et aura pour thème **«les jardins»**.

Le concours photo se fera sur «les demeures de caractère». Un repas champêtre du style «repas de quartier» rassemblera les Thiloi(ses) le samedi soir et le feu de la Saint-Jean illuminera la soirée.

Animation musicale dimanche, apéritif offert par la Municipalité dans les jardins de la mairie. **Une édition spéciale d'Informathil vous renseignera plus précisément sur le programme complet des animations de Festhilval 2001.**

Retenez donc la date de ce week-end au village, ou régnera un esprit de convivialité.

Henri BRESSOLLES.

Noël 2000 à l'école



Photo Liliane HOEFLICH

Le jeudi 21 décembre 2000, le père Noël est venu à l'école pour offrir à nos élèves cadeaux et friandises lors du goûter offert par la mairie.

Les élus, ainsi que les personnels enseignants et municipaux rejoints par les parents étaient également de la fête.

Le cadeau de Noël le plus apprécié n'est-il pas la nouvelle école maternelle qui donne à tous de meilleures conditions d'exercice (maternelle, primaire et CLAE). Victor Hugo (1802-1885) a écrit : **«celui qui ouvre une école ferme une prison»**.

Henri BRESSOLLES,
adjoint délégué aux affaires scolaires.

SEPTEMBRE

La forte envie des enfants (et des parents) à participer et à savourer le goûter de Noël du club, faisait chaud au cœur des organisateurs qui remercient le 3^e âge «l'Age d'Or», pour la confection du sapin.

JANVIER

La mise à jour des licences et des cartes sympathisants a eu lieu lors de la galette des rois offerte à tous les membres de la Pétanque Thiloise. A ce jour 11 nouveaux licenciés et autant de sympathisants se sont inscrits auprès du bureau; bienvenue à tous.

Pour les retardataires, contacter :

Michel BERGE, notre vice-président émérite.

NOUVEAUTÉ

Les jeunes licenciés présentés par leurs parents, peuvent venir aux entraînements encadrés les mercredis après-midi de mars et d'avril de 14 h à 16 h, sur le boudrome.

Contacter :

Michel LETUPPE au 05 61 85 48 06.

La reprise des animations des vendredis soirs se fera le vendredi 20 avril dès 21 heures. Tarifs inchangés depuis la création.

Adultes : 10 F. - Enfants : 5 F.

Lot à chaque joueur. Bonne humeur de rigueur.

IMPORTANT : les enfants et les jeunes de moins de 18 ans



devront être parrainés et présentés à l'inscription par un adulte licencié. **NOTEZ-LE :** Nos deux concours officiels auront lieu les 28 avril et 7 juillet 2001.

Bonne saison à tous.

M.L.



Ass. Sportive Thil/Bretx

Tout le club tient à remercier les personnes qui ont contribué par l'achat de notre calendrier à la survie financière du club. L'accueil que vous nous avez accordé nous a fait plaisir et nous a permis de voir les personnes qui nous suivent et nous supportent (sur le bord du terrain, sur le journal ou sur le site Internet), et de faire la rencontre des «nouveaux» thilois.

A ces occasions, le besoin de reformer une section de débutants dans notre école de foot s'est fait sentir. Mais il y a deux gros obstacles : le premier est de connaître le nombre de jeunes footballeurs à Thil et le deuxième est de trouver des parents volontaires pour encadrer et accompagner nos petits chérubins.

Bien que cette section soit à reconstruire, les autres catégories (de l'école de foot aux seniors) sont toujours à la recherche de joueurs et de dirigeants volontaires.

Pour prendre en compte vos propositions et vos candidatures vous pouvez appeler le club au 05 61 85 39 40 tous les mardi et vendredi de 19 h 30 à 20 h uniquement ou bien laisser un message sur le répondeur et nous vous contacterons.

Le club organisera le Samedi 7 avril 2001 «la Soirée de la Bière» (un prospectus vous sera remis dans votre boîte aux lettres quelques semaines avant pour tous les détails).

Le club organisera aussi son «3^e tournoi à Sept» le samedi 10 juin 2001 dès 9 h (renseignements au même numéro de téléphone).

L'assemblée générale du club devrait avoir lieu le samedi 5 juin 2001 à 10 h à la salle du foot (dans le bâtiment de la salle des fêtes). Cette date devrait être confirmée dans le prochain Informathil ou par affichage. Nous tenons bien évidemment à une forte participation de votre part pour préparer à tous les niveaux la nouvelle saison.

L'ASTB a 22 ans; depuis toutes ces années l'esprit de bonne humeur et de convivialité du club est sa plus grande fierté. Venez nous rejoindre pour faire durer ce qu'une bande de copains s'est donné tant de mal à créer.

Le Président, Arnaud BRESSOLLES.

Thil Environnement

L'assemblée générale annuelle de l'association se tiendra le **jeudi 10 mai à 21 heures** à la maison des associations.

Nous ferons un bilan de nos activités de l'année passée (adhésion au syndicat intercommunal pour l'environnement-participation à Festhilval 2000- ré-édition de l'Histoire de Thil) et nous envisagerons les perspectives d'avenir en particulier face aux menaces liées à l'urbanisation. Un nouveau bureau sera désigné pour l'année 2001.

Nous invitons tous ceux qui s'intéressent à notre cadre de vie à se joindre à nous.

Adhésion annuelle : 20 francs.

L'Age d'Or

La fête de l'Epiphanie nous a permis de déguster les délicieuses galettes de notre nouveau boulanger. Quinze jours après, à l'occasion de la Chandeleur, les pâtisseries du club nous ont gâtés, avec crêpes et biscuits, en attendant le Mardi Gras et les oreillettes; le tout arrosé d'un bon vin blanc.

Nous espérons que ce petit compte-rendu incitera les nouveaux retraités et leurs épouses à venir grossir les rangs de l'Age d'Or.

Orni «Thil» ogie



MAÇON ET ACROBATE : LA SITTELLE TORCHE- POT

Si la Sittelle est moins connue du grand public, comparée à une mésange ou à un pic vert par exemple, ce n'est pas par excès de discrétion : dès les belles journées de jan-

vier retentissent ses cris et chants, très sonores pour un oiseau de cette taille.

Cet oiseau forestier apprécie également les parcs et jardins, pourvu qu'il y ait des vieux arbres avec des cavités où il nichera.

Ainsi, la Sittelle est présente dans les platanes qui entourent la mairie du village. Son chant, assez variable, est une suite monocorde de syllabes sonores, pouvant aller jusqu'à la trille; en mars, il est émis très régulièrement. A quoi ressemble une Sittelle ? C'est un oiseau de la taille d'un moineau, mais à bec fin comme tous les insectivores. Le manteau est gris bleu, le ventre est teinté d'orange ou de rose saumon.

D'où vient son nom ? «Sittelle» d'origine grecque, fait allusion aux pics, oiseaux inféodés comme elle

aux arbres creux; beaucoup plus explicite, son nom d'espèce, «torchepot» désigne un comportement qu'elle possède aussi bien sur les trous d'arbres que sur les nichoirs : la Sittelle réduit l'entrée de son nid avec une maçonnerie composée de boulettes de terre. Ce long travail (imaginez le nombre d'allées et venues du nid au boubier le plus proche...) terminé, la couvée sera, aussi bien que possible, protégée des prédateurs éventuels.

La Sittelle est également connue pour son extraordinaire mobilité sur les troncs d'arbres, qu'elle peut aussi bien escalader que dévaler la tête en bas, et cela, même sur une surface inclinée !

Granivore par obligation en hiver, la Sittelle se nourrit d'insectes et d'invertébrés, souvent capturés sous l'écorce des arbres, le reste du temps. Avec les mésanges, les pics et les grimpeaux, elle témoigne de l'intérêt écologique du maintien de vieux arbres sur pied.

Philippe CANIOT.

Les renseignements sur l'origine de son nom proviennent de «l'étymologie des noms d'oiseaux» de P. Cabard et B. Chauvet Eveil éditeur.

Il y a 34 ans

Le 15 mars 1967, le comité des fêtes avait organisé un grand concert en soirée en l'église de Thil.

L'orchestre de l'Université de Toulouse dirigé par Jacques Deglane interpréta avec brio des airs de Purcell, Haendel, Télémann, Schubert, Beethoven et Messager, en présence d'un très nombreux public. Ce concert fut retransmis par la station SUD RADIO.

En dépit du succès de cette manifestation, cet événement musical devait rester unique dans les annales de la commune.



Les ventes des biens nationaux

En 1788, la dette publique de la France s'élevait à plus de deux milliards, somme énorme pour l'époque, résultat d'une mauvaise administration des finances, des frais de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, et des dépenses somptuaires de la cour. C'est cette impasse financière qui provoqua la réunion des Etats Généraux, puis, en partie, la Révolution.

Par décret du 2 novembre 1789, tous les biens ecclésiastiques furent mis à la disposition de la nation, à charge de pourvoir « d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, et au soulagement des pauvres ».

Plus tard s'ajoutèrent à ces confiscations, les biens des français émigrés, ce qui porta la superficie des biens vendus à environ 6 millions d'hectares, soit un dixième de la totalité de la France. Cette vente permit à l'Etat d'émettre un papier monnaie, les assignats, gagé sur la valeur des biens saisis. Malheureusement, le volume trop important des émissions d'assignats, provoqua leur rapide dévaluation, ce qui permit à beaucoup d'acquéreurs de biens nationaux de payer leur dette en « monnaie de singe ».

A Thil, les principales victimes de ce qu'il faut bien appeler ces spoliations, furent le marquis de Montaigut, Pons de Thézan, dont la métairie de Pauillac de 114 arpents, fut vendue pour 9 056 livres, et le comte d'Albis de Belbeze, seigneur de Thil.

Le 5 Fructidor an II (22 septembre 1793), furent vendus à Beaumont, chef-lieu de district, ses métairies de l'Antique, d'Albis, Fournier, Gibrere, Cassopeyre, Lacomme, répartis en 73 parcelles, ainsi que sa maison de Thil, pour 134 000 livres; le tout représentant 400 arpents (1 arpent = 5690 m²). Vendue aussi une peti-

te maison au hameau des Pépils pour 850 livres (document ci-joint). Il est toutefois vraisemblable que sa maison principale de Laffont fût adjugée à un acquéreur ami, puisqu'elle fut restituée au comte d'Albis à son retour d'émigration sous le consulat, et qu'il y mourut en 1804.

Ces tempêtes provoquèrent des inimitiés qui mirent des dizaines d'années à s'éteindre dans nos campagnes et dont il reste quelques traces encore de nos jours.

M. COMBY.

PROCÈS-VERBAL DE PREMIERE ENCHERE ET ADJUDICATION DÉFINITIVE.

VENTE DES BIENS NATIONAUX, PROVENANT D'ÉMIGRÉS.

DÉPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE.
DISTRICT DE Beaumont
CANTON DE Gressac
MUNICIPALITÉ DE Thil

D'Albis Emigré

Les noms et prénoms de l'émigré, de qui proviennent les biens.

Le 5^e fructidor an II, jour du 20^e mois de l'an 2^e de la République Française, à 10 heures du matin. Nous, *Prisacq, D'Albis, Laborde*, Administrateurs du Directoire du District de Beaumont, Département de Haute-Garonne, nous sommes transportés, accompagnés de l'Agent National, dans la salle d'Audience dudit Directoire, où étant, ledit Agent National a annoncé qu'il alloit être procédé à la réception des premières enchères, pour la vente des Biens ci-après désignés, indiqués par l'affiche du 14^e fructidor, dont il a donné lecture, laquelle affiche a été bien et dûment publiée, et apposée dans les lieux prescrits par la Loi, suivant les certificats ci-annexés des Officiers Municipaux des Municipalités où sont situés les biens, et des chefs-lieux des Districts du Département.

N. une maison, jardin et patus au hameau des Pépils, bati a neuf, estimé six cents livres.

« une maison, jardin et patus au hameau des Pépils, bati a neuf, estimé six cents livres »

Nota. (Remplir exactement ce blanc de tous les détails portés par le procès-verbal d'estimation et par les affiches, quant à la situation et désignation des biens formant le lot qui se met en vente, aux tenans et aboutissans desdits biens, à leur contenance et consistance, à leur exploitation, et enfin à leur estimation.)